

ORDONNANCE COLLECTIVE

DIABÈTE : TRAITEMENT DE L'HYPOGLYCÉMIE	OC-M-D1
Référence à un(e) : <input type="checkbox"/> Méthode de soins <input type="checkbox"/> Règle de soins Titre : _____	
Médication visée par l'ordonnance collective : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Instagluco[®], Glucosol[®], Glucose BD[®] / glucose, Dextrosol[®], DEX-4[®] / dextrose, Dextrose 50% (IV), Glucagon (SC) 	
Professionnels visés par l'ordonnance et secteur(s) d'activité(s) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les infirmières exerçant au CSSS Vallée-de-la-Batiscan 	
Catégories de clientèle visées ou situation clinique visée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Client connu diabétique, en présence d'hypoglycémie ▪ Client avec altération de l'état de conscience en présence d'hypoglycémie 	
Activités réservées de l'infirmière : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique ▪ Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier ▪ Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques ▪ Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances 	



Indication

- Traitement de l'hypoglycémie chez client connu diabétique ou avec altération de l'état de conscience.

Condition

- Hypoglycémie symptomatique avec glycémie inférieure à 4,0 mmol/L

Signes et symptômes d'hypoglycémie	
Neuro-hypoglycémique	Adréo-hypoglycémique
▪ Diminution des performances mentales	▪ Tremblement
▪ Agressivité, excitation	▪ Anxiété
▪ Amnésie	▪ Céphalée
▪ Trouble visuel	▪ Palpitation, tachycardie
▪ Confusion	▪ Fringale
▪ Léthargie, air hébété	▪ Cauchemar
▪ Convulsion	▪ Sudation, diaphorèse
▪ Coma	

Adopté par le CMDP :	 _____ Rémi Grandisson, président du CMDP	
Validé par la DSSOS-SI :	 _____ Chantal Carignan	
Date d'entrée en vigueur :	09-02-2009	Date de révision : _____

Précautions

- Si le client prend de l'Acarbose (GlucoBay[®]), il est important d'administrer du dextrose ou du glucose, et non pas du sucrose ou d'autre sucre complexe. Préférer le Glucose BD[®] ou le lait. Voir tableau p. 4 de 4.

Limites / Orientation vers le médecin

- L'état de conscience du client doit lui permettre d'avaler sécuritairement et de protéger ses voies respiratoires.

Contre-indications au glucagon

- Insulinome (rare)
- Phéochromocytome (rare)
- Allergie ou intolérance au glucagon

Directives

1. Faire une glycémie capillaire.
2. **Si glycémie inférieure à 4,0 mmol/L avec symptômes d'hypoglycémie et que l'état de conscience le permet :**
 - Administrer **15 g** de sucre à absorption rapide (voir tableau p. 4 de 4).
 - Surveiller étroitement le client. Répéter la glycémie capillaire après 15 minutes.
 - Répéter le même traitement si la glycémie est toujours inférieure à 4,0 mmol/L.
 - Ajouter une collation comprenant un féculent et des protéines si aucun repas ou collation n'est prévu dans un délai d'une heure.
Ex. : - 1 tranche de pain ou 2-3 biscuits secs
- 1 once de fromage ou 15 ml (1 c. à table) de beurre d'arachides ou 125 ml (½ tasse) de lait
 - Rechercher les causes de l'hypoglycémie. Faire le suivi et l'enseignement lorsque le client est apte à le recevoir. Référence au médecin selon le cas.
3. **Si glycémie inférieure à 2,8 mmol/L, mais que l'état de conscience le permet :**
 - Administrer **20 g** de sucre à absorption rapide (voir tableau p. 4 de 4).
 - Surveiller étroitement le client. Répéter la glycémie capillaire après 15 minutes.
 - Répéter le même traitement si la glycémie est toujours inférieure à 4,0 mmol/L.
 - Ajouter une collation comprenant un féculent et des protéines si aucun repas ou collation n'est prévu dans un délai d'une heure.
Ex. : - 1 tranche de pain ou 2-3 biscuits secs
- 1 once de fromage ou 15 ml (1 c. à table) de beurre d'arachides ou 125 ml (½ tasse) de lait

- Dans le cas d'hypoglycémie secondaire à une injection erronée d'insuline, il est préférable d'utiliser le glucagon reconstitué :
 - Adulte et enfant de plus de 20 kg, administrer 1 mg, SC ou IM.
 - Enfant de moins de 20 kg, administrer 0,5 mg, SC ou IM.
- Aviser le médecin de l'hypoglycémie de son client après l'initiation du traitement.
- Rechercher les causes de l'hypoglycémie. Faire le suivi et l'enseignement lorsque le client est apte à le recevoir.

4. Si glycémie inférieure à 4,0 mmol/L et que le client est semi- conscient ou comateux :

- Ne rien administrer par la bouche.
- Placer en position latérale de sécurité afin de protéger les voies respiratoires.
- Administrer O₂ avec masque à 15 L/min, si détresse respiratoire.
- Si pas de veine immédiatement disponible, ou dans le cas d'hypoglycémie secondaire à une injection erronée d'insuline, administrer du glucagon reconstitué :
 - Adulte et enfant de plus de 20 kg, administrer 1 mg, SC, IM ou IV.
 - Enfant de moins de 20 kg, administrer 0,5 mg, SC, IM ou IV.
- Suite à l'administration du glucagon, ouvrir une veine avec D 5%, (Référence ordonnance collective OC-M-B3 : Décider d'ouvrir une voie veineuse).
- Dès qu'une voie veineuse est disponible, injecter du Dextrose 50% IV si le client n'a pas regagné un état de conscience permettant l'absorption orale de sucre à absorption rapide, et ce, même si du glucagon a déjà été administré :
 - Adulte : seringue préparée de 50 ml en 1 à 3 minutes.
 - Dosage pédiatrique si moins de 20 kg : diluer la seringue de 50 ml de D 50% dans un D 5% 250 ml (12,5%) et administrer à débit maximum jusqu'à reprise de conscience, puis réduire le débit à 100 ml/heure.
- Répéter la glycémie capillaire après 10-15 minutes :
 - Si la personne reprend conscience, donner 15 g de sucre à absorption rapide.
 - Si la personne ne reprend pas conscience, répéter l'administration de dextrose 50% IV, à la même dose.
 Ne pas répéter le glucagon.
- Aviser le médecin traitant ou à défaut le médecin de garde, immédiatement après l'application du traitement.
- Aviser l'ambulance et préparer le transfert du client, à moins de consigne contraire prévue au niveau de soins.

SUCRE À ABSORPTION RAPIDE

Personne qui NE reçoit PAS d'acarbose / GlucoBay®				Personne qui reçoit de l'acarbose / GlucoBay® (retarde l'absorption du sucrose)			
Exemple d'aliments fournissant 15 g de glucides		Exemples d'aliments fournissant 20 g de glucides		Exemple d'aliments fournissant 15 g de glucides		Exemples d'aliments fournissant 20 g de glucides	
1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix	2 ^e choix
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 ml de sucre blanc (3 sachets) dissout dans l'eau OU ▪ 125 ml (½ tasse) de boisson gazeuse régulière OU ▪ 15 ml de miel, sirop de maïs, mélasse ou confiture OU ▪ 5 comprimés de Dextrosol® OU ▪ 3 comprimés de Glucose BD® OU ▪ 4 comprimés de DEX-4® OU ▪ 7 comprimés de Glucosol® 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 125 ml (½ tasse) de jus de fruits OU ▪ 300 ml (1¼ tasse) de lait OU ▪ Instagluco[®] Adulte : 1 tube Enfant : ½ tube 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 ml de sucre blanc (4 sachets) dissout dans l'eau OU ▪ 175 ml (¾ tasse) de boisson gazeuse régulière OU ▪ 20 ml de miel, sirop de maïs, mélasse ou confiture OU ▪ 7 comprimés de Dextrosol® OU ▪ 4 comprimés de Glucose BD® OU ▪ 5 comprimés de DEX-4® OU ▪ 9 comprimés de Glucosol® 	Non recommandé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 comprimés de Glucose BD® à mâcher ou écrasés OU ▪ 4 comprimés de DEX-4® OU ▪ 7 comprimés de Glucosol® 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 300 ml (1¼ tasse) de lait 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 comprimés de Glucose BD® à mâcher ou écrasés OU ▪ 5 comprimés de DEX-4® OU ▪ 9 comprimés de Glucosol® 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 400 ml (1 ⅔ tasse) de lait